

Arras, le 2 juin 2020

## **Covid-19 : la plateforme « jeveuxaider.com-réserve civique Covid-19 » élargie à de nouvelles missions et bénéficiaires**

Au regard des impacts du Covid-19 et afin de garantir la continuité des activités vitales menées par les associations ou par les collectivités, au profit notamment des plus précaires, le Gouvernement a lancé une mobilisation citoyenne à travers la plateforme « Jeveuxaider.com – Réserve civique Covid-19 ».

Cette plateforme permet aux structures (associations, CCAS, MDPH, collectivités, opérateurs publics...), qui font état de leurs besoins de renforts autour de missions vitales, d'être mises en relation avec toute personne qui peut donner de son temps et proposer son aide sous le statut de « réserviste civique » (statut créé par la loi du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté).

**Certaines des 6 missions initialement identifiées ont été élargies et 2 nouvelles missions sont venues se rajouter au répertoire d'actions de la réserve civique Covid-19.**

**Ainsi, les 8 missions proposées, permettant à davantage de structures d'inscrire leur offre de mission sur la plateforme et d'identifier de nouveaux publics bénéficiaires, sont les suivantes :**

- **La mission n°1** « aide alimentaire et aide d'urgence » a été élargie aux établissements d'accueil de jour et centres d'hébergement (hors EHPAD).
- **La mission n°2** « garde exceptionnelle d'enfants de soignants dans les écoles ou au sein d'une structure de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) » a été élargie aux enfants de personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire. Les collectivités territoriales peuvent ainsi y inscrire leur besoin de renfort pour encadrer les enfants des personnels prioritaires durant la période de congés scolaires notamment.
- **La mission n°3** « lien avec les personnes fragiles isolées » se déroule quasi exclusivement à distance et permet de prévenir le risque d'isolement des personnes âgées, malades, en situation de handicap, de pauvreté ou de précarité.

- **La mission n°4** « solidarité de proximité » consiste à faire les courses de produits essentiels pour les voisins les plus fragiles. La distribution de masques grand public relève également de cette mission.
- **La mission n°5** « soutien scolaire à distance » permet d'aider à distance les élèves à faire leurs devoirs.
- **La mission n°6** « fabrication et distribution d'équipements de protection grand public ».

## Les deux nouvelles missions sont :

- **La mission n°7** « soutien à la mobilisation sanitaire ». La mobilisation sanitaire demeure une priorité en phase de déconfinement. Les établissements de santé fonctionnent avec un effectif prioritairement affecté aux soins à apporter aux patients ou résidents. Il est nécessaire d'épauler l'action des personnels au sein de ces établissements en les soulageant de certaines tâches du quotidien qui, sans nécessiter de compétences médico-sociales, contribuent au maintien du lien social auprès des patients et résidents ou des familles venues leur rendre visite. A noter que cette mission n'est accessible qu'aux personnes majeures, de moins de 70 ans et en bonne santé.
- **La mission n°8** « soutien à la reprise des missions de service public ». Dans la phase de déconfinement, il sera utile à de nombreuses administrations d'être épaulées par des bénévoles afin d'accueillir, d'orienter et de filtrer le public, voire de contribuer ponctuellement à la réalisation de certaines tâches de soutien. Une telle aide peut aussi bien concerner des collectivités territoriales (notamment les mairies de taille modeste peu dotées en personnel), que des écoles, des établissements publics, ou des associations agissant dans le cadre de missions de service public ou d'autres formes d'intérêt général. Ces interventions ont vocation à diminuer au fur et à mesure que le fonctionnement normal du pays reprendra son cours. A noter que cette mission n'est accessible qu'aux personnes majeures.

**Fabien SUDRY, préfet du Pas-de-Calais, rappelle, qu'à la date du 27 mai 2020, 66 structures du département proposent 86 missions sur la plateforme. Ce sont déjà près de 1500 volontaires qui ont proposé leur service dont 411 personnes qui ont été mises en relation avec une collectivité ou une association pour aider à la réalisation de leur activité essentielle.**

De nombreuses personnes inscrites (plus de 4500) sont encore en attente de mission sur l'ensemble du département. Les structures susceptibles de proposer une offre (collectivités, CCAS, Associations...) sont donc invitées à s'inscrire sur le site dédié, afin de pouvoir bénéficier rapidement d'un soutien volontaire et bénévole :

<https://covid19.reserve-civique.gouv.fr/>